

# Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

## I- Les relations extérieures du Canada

Louise Louthood

Volume 12, numéro 1, 1981

Production et politiques agricoles dans les pays industriels : du dedans au dehors

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701165ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701165ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Louthood, L. (1981). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 12(1), 177–190. <https://doi.org/10.7202/701165ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Louise LOUTHOOD\*

## I — Les Relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1980)

### A — Aperçu général

Aucun événement exceptionnel n'a caractérisé les relations extérieures du Canada au cours de l'automne. Dans l'ensemble, les dossiers traités se sont inscrits dans le suivi de la politique étrangère canadienne. En utilisant les rubriques habituelles, nous mentionnerons successivement les faits qui ont caractérisé les politiques de défense, l'attitude du Canada à l'égard des réfugiés, sa participation aux organisations internationales, ainsi que les relations bilatérales qu'il a entretenues avec ses principaux partenaires internationaux.

### B — Les politiques de défense

Le 2 décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait qu'il dirigerait la délégation canadienne à la session ministérielle ordinaire du Conseil de l'Atlantique Nord, prévue pour les 11 et 12 décembre. Les discussions devaient se tenir à Bruxelles et porter sur les sujets suivants: l'état des relations Est-Ouest, les perspectives de la Conférence de Madrid et la coopération au sein de l'OTAN<sup>1</sup>.

Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, devait aussi participer à cette réunion. Auparavant, il se rendait toutefois à Hong Kong où il présidait la délégation canadienne lors des cérémonies marquant le 35<sup>e</sup> anniversaire de la libération des troupes canadiennes à Hong Kong. Après la réunion de Bruxelles, M. Lamontagne devait rencontrer le ministre français de la Défense, M. Joël Le Theule<sup>2</sup>.

Le conseiller américain en matière de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, prononçait une allocution devant le Canadian Club de Montréal, le 5 décembre dernier. À cette occasion, il insistait sur la nécessité

que tous les membres de l'OTAN - y compris le Canada - respectent les engagements qu'ils ont pris d'augmenter leurs dépenses militaires de 3% annuellement<sup>3</sup>.

Le 16 décembre, M. Gilles Lamontagne prenait la parole devant le Comité sénatorial sur la Défense. Il affirmait alors que le renouvellement et l'amélioration des équipements de l'armée canadienne impliqueraient des dépenses de l'ordre de \$ 20 milliards, répartis sur les vingt prochaines années<sup>4</sup>.

Au chapitre des équipements, le gouvernement fédéral annonçait le 8 décembre que deux candidats restaient en lice pour la construction des six frégates, devant être affectées aux forces navales canadiennes. Les deux compagnies sont les suivantes: Pratt et Whitney de Longueuil et Saint-John Shipbuilding and Dry Dock du Nouveau-Brunswick. Le projet est évalué à plus de \$ 2 milliards<sup>5</sup>.

\* *Documentaliste, C.Q.R.I.*

1. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 100* (2 décembre 1980).

2. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 91* (8 décembre 1980).

3. *Le Devoir*, 8 décembre 1980, p. 10.

4. *The Globe and Mail*, 17 décembre 1980, p. 9.

5. Gilles PROVOST, *Le Devoir*, 9 décembre 1980, p. 1 et 12.

*Revue Études internationales*, volume XII, n° 1, mars 1981

Par ailleurs, le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, et le secrétaire américain à la Défense M. Harold Brown, annonçaient le 17 décembre qu'ils venaient de conclure un accord permettant au Canada d'acheter 137 chasseurs F-18, plutôt que 129 ainsi que cela avait d'abord été prévu. En vertu cet accord,

le gouvernement américain réduira de façon importante les frais de recherche et de développement reliés au programme du F-18 Hornet qui seront portés au compte du Canada, tandis que ce dernier investira dans le programme un montant correspondant à cette réduction<sup>6</sup>.

Le premier appareil F-18 sera livré, selon les prévisions, en 1982<sup>7</sup>.

À plusieurs occasions au cours de l'automne, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, abordait la question du désarmement<sup>8</sup>. Dans une allocution prononcée durant la semaine du désarmement, il réaffirmait les priorités canadiennes :

- 1) encourager la continuation des pourparlers SALT;
- 2) promouvoir la réalisation d'un traité multilatéral d'interdiction complète des essais nucléaires;
- 3) aider à l'élaboration de la convention sur les armes chimiques;
- 4) promouvoir le développement d'un régime efficace de non-prolifération;
- 5) participer activement aux négociations en vue de limiter et de réduire les forces conventionnelles; et
- 6) continuer l'effort, échelon par échelon, pour en arriver à un désarmement général et complet, en accord avec les besoins légitimes de sécurité nationale des pays<sup>9</sup>.

### C — Le problème des réfugiés

Le 11 novembre dernier, le représentant du Canada, M. Irénée Pelletier, prenait la parole devant la troisième commission de la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Déplorant le fait que le nombre de réfugiés se soit encore accru, M. Pelletier réaffirmait la détermination du Canada à lutter pour résoudre ce problème. Le délégué rappelait que les Canadiens, en 1979 et en 1980, ont dépensé environ \$ 200 millions pour porter secours aux réfugiés indochinois. En 1981, le gouvernement canadien prévoit accueillir 16,000 réfugiés.

Sans remettre en cause la contribution canadienne, M. Pelletier jugeait insuffisante la solidarité internationale :

il est inconcevable qu'un petit nombre de pays, toujours les mêmes, continuent à contribuer à eux seuls le milliard de dollars et les 300,000 places de réinstallation permanente qui s'avèreront éventuellement nécessaires en 1981 pour faire face à la situation<sup>10</sup>.

Quelques jours plus tard, M. Marcel Lessard, délégué du Canada à une commission ad hoc de l'Assemblée générale, annonçait que son gouvernement continuerait d'appuyer l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine au Proche-Orient. La contribution du Canada en 1981 se répartira comme suit : une subvention de \$ 2,900,000 et des envois de farine de blé évalués à \$ 4,500,000. Toutefois, M. Lessard

6. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 95* (17 décembre 1980).

7. *Idem.*, *Communiqué no 94* (16 décembre 1980).

8. *Idem.*, *Discours*, 23 septembre et 31 octobre 1980.

9. *Idem.*, *Discours*, 23 octobre 1980, p. 2.

10. Délégation du Canada auprès des Nations Unies, *Communiqué no 19* (11 novembre 1980).

rejoignait M. Pelletier en soulignant que « c'est la responsabilité de la communauté internationale toute entière d'offrir son soutien à la mission de l'UNRWA<sup>11</sup>.

## D — Le Commonwealth francophone

À la fin du mois de novembre, le Premier ministre Trudeau rencontrait à Paris le président Giscard d'Estaing. La question de la représentation du Québec lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères à Dakar, prévue pour les 8 et 9 décembre, allait opposer les deux hommes d'État. Cette réunion avait pour objectif de discuter de la création d'un Commonwealth francophone. Tandis que la France et le Québec soutiennent que ce dernier devrait être représenté à la réunion par un ministre, la position canadienne se résume à ceci : le Québec, s'il veut être représenté à Dakar, devra déléguer des fonctionnaires qui s'intégreront à la délégation du Canada<sup>12</sup>.

Le gouvernement fédéral justifiait sa position en ces termes :

la réunion des 8 et 9 décembre est une réunion de ministres des Affaires étrangères, ce qui implique des ministères de pays indépendants. (...) À Dakar, (...) il ne s'agira pas de discuter de façon spécifique de questions d'éducation, de culture, de jeunesse, de technologie,

mais plutôt de l'organisation d'une structure globale. Pour le gouvernement central, les questions de diplomatie relèvent de sa juridiction exclusive<sup>13</sup>.

Suite à la publication, par l'ambassade de France, d'un communiqué réitérant la position du gouvernement français sur la question de Dakar, le ministère canadien des Affaires extérieures déplorait que la réunion n'ait pu avoir lieu suite au retrait de la France. Par ailleurs, la position canadienne demeurait inchangée : le gouvernement central a toutes les qualités nécessaires pour représenter les intérêts des éléments qui composent le Canada. Le caractère indivisible de l'entité canadienne, sur la scène internationale, est réaffirmé sans ambages :

En ce qui a trait à la deuxième communauté francophone du monde, évoquée dans la note de l'Ambassade, le ministère n'a pas besoin de rappeler qu'elle est partie intégrante du Canada. La seule autorité au Canada que peut reconnaître la France lorsqu'il s'agit d'une réunion internationale est celle du gouvernement canadien<sup>14</sup>.

## E — Autres organisations internationales

### 1 — LA CONFÉRENCE DE MADRID

La Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) était inaugurée le 11 novembre. On estimait que ses chances de succès étaient assez faibles car, en deux jours de discussions préliminaires, les participants n'avaient pas réussi à s'entendre sur l'adoption d'un ordre du jour<sup>15</sup>.

Dans une allocution prononcée lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan, estimait qu'en dépit de l'émergence de nouveaux problèmes, la situation internationale s'était améliorée depuis la conclusion de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki en 1975. Il exprimait en ces termes les convictions de son pays :

11. *Idem.*, *Communiqué no 16* (17 novembre 1980.)

12. Jean-Claude PICARD, *Le Devoir*, 25 novembre 1980, p. 1 et 10.

13. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 95* (18 novembre 1980).

14. *Idem.*, *Communiqué no 103* (5 décembre 1980).

15. *Le Devoir*, 12 novembre 1980, p. 1 et 12.

En juillet et août 1975, lorsque nos dirigeants se sont rencontrés à Helsinki pour signer l'Acte final, nous espérons vivement avoir contribué de façon innovative et durable à la détente en Europe et à la paix dans le monde. Depuis, voire même récemment, ces espoirs se sont quelque peu atténués. Néanmoins, Monsieur le Président, le Canada reste fermement convaincu que la CSCE peut offrir une tribune de réelle valeur et que l'Acte final dicte des règles de conduite et des normes de comportement qui, effectivement appliquées, pourront être d'un grand avantage aux peuples de tous nos pays<sup>16</sup>.

Au chapitre des failles à l'application de l'Acte d'Helsinki, M. MacGuigan évoquait sans ambages la présence des troupes soviétiques en Afghanistan<sup>17</sup>.

L'ordre du jour de la Conférence était finalement adopté le 14 novembre. Ce plan de travail prévoyait que six des douze semaines de discussions seraient consacrées à la question des droits de l'homme et à l'intervention soviétique en Afghanistan<sup>18</sup>.

## 2 — L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'OCDE célébrait cet automne son vingtième anniversaire. Le 16 décembre, le Premier ministre canadien déposait à la Chambre des Communes la lettre qu'il adressait à cette occasion au secrétaire général de l'organisation, M. Émile van Lennep.

Tout en soulignant le succès de l'organisation et la fierté canadienne d'y appartenir, M. Trudeau exprimait l'avis suivant :

pour que les pays de l'OCDE continuent à jouer pleinement leur rôle en ce moment critique de l'évolution de l'économie mondiale, il importera d'encourager le secrétariat à approfondir son analyse et de favoriser une coordination accrue entre les pays membres<sup>19</sup> ».

## F — Les relations canado-américaines

Suite aux élections présidentielles américaines, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, invitait le nouvel élu, M. Ronald Reagan, à venir le rencontrer à Ottawa dans les premiers mois de son mandat. Selon les observateurs, les questions bilatérales à l'ordre du jour seraient les suivantes : le problème de la pollution transfrontière, les pêcheries et les questions énergétiques<sup>20</sup>.

### 1 — LA POLLUTION TRANSFRONTIÈRE

Depuis plusieurs mois déjà, la question des pluies acides transfrontières préoccupe les autorités canadiennes, tant au sein des gouvernements fédéral que provinciaux. L'annonce de M. Ronald Reagan, nouveau président élu, à l'effet qu'il réduirait les budgets américains affectés à l'environnement, a suscité certaines inquiétudes au Canada. Ainsi, le 6 novembre, le ministre de l'Environnement ontarien, M. Harry Parrott, envoyait un télégramme à son homologue fédéral, M. John Roberts, lui demandant d'organiser le plus tôt possible une rencontre avec les représentants du gouvernement américain pour régler ce problème<sup>21</sup>.

16. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 12 novembre 1980, p. 1.

17. *Ibid.*, p. 3.

18. *Le Devoir*, 15 novembre 1980, p. 1 et 20.

19. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 105* (16 décembre 1980).

20. *Le Devoir*, 6 novembre 1980, p. 1 et 18.

21. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 7 novembre 1980, p. 16.

Dix jours plus tard, le ministre des Affaires extérieures annonçait la publication du deuxième rapport annuel du Groupe de consultation canado-américain de recherche sur le transport à distance des polluants atmosphériques. Le rapport présente une évaluation de la pollution actuelle causée par la chute des pluies acides<sup>22</sup>.

Toujours au chapitre des problèmes environnementaux, notons que l'ambassade canadienne remettait au département d'État américain, le 28 novembre dernier, une note diplomatique sur la pollution de la rivière Niagara. Cette note contenait quelques données d'un rapport préparé par les ministères fédéral et ontarien de l'Environnement. De plus, le gouvernement canadien y exprimait son inquiétude face à « la persistance de sérieux problèmes opérationnels à l'usine de traitement des eaux usées de Niagara Falls ». Enfin, l'ambassade exprimait la volonté du Canada de collaborer avec les autorités américaines pour régler les problèmes soulignés par le rapport. Celui-ci devait être expédié intégralement au Département d'État, dans les premiers jours de décembre<sup>23</sup>.

Le 16 décembre, la Chambre des Communes adoptait une loi qui devrait faciliter la négociation avec d'autres pays en matière d'environnement. Au terme de cette loi le gouvernement fédéral aura

le pouvoir de passer des règlements touchant la pollution de l'air venant du Canada et créant des dangers pour la santé des personnes dans d'autres pays<sup>24</sup>.

## 2 — LES PÊCHERIES

Vers la mi-octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, exprimait son insatisfaction devant l'état des relations canado-américaines. Le retard mis par les États-Unis à ratifier le traité s'appliquant aux pêcheries de l'Atlantique serait l'une des principales causes de la détérioration des rapports entre Ottawa et Washington<sup>25</sup>. La non-ratification de ce traité, signé il y a presque deux ans, pourrait coûter au Canada environ \$ 80 millions par année en prises. De plus, la juridiction canadienne sur une zone de 9,600 milles carrés n'est pas reconnue officiellement, ce qui prive le Canada de ressources pétrolières potentielles<sup>26</sup>.

## 3 — LES ÉCHANGES ÉNERGÉTIQUES

Le nouveau budget fédéral était présenté aux Canadiens le 28 octobre dernier. La politique énergétique qui s'y trouve définie impliquera des hausses importantes dans les prix du gaz naturel exporté vers les États-Unis. La première augmentation était annoncée pour le 15 novembre. Pour avoir une idée de l'ordre de grandeur de la majoration des prix, notons qu'elle devait totaliser au moins 30¢ pour mille pieds cubes à compter du 1<sup>er</sup> février 1981. De plus, on prévoyait des augmentations minimales de 45¢, échelonnées sur les trois prochaines années<sup>27</sup>.

Par ailleurs, la politique énergétique du gouvernement fédéral propose de « canadianiser » au moins 50% des intérêts étrangers dans le secteur de l'exploitation pétrolière. Un autre volet de cette politique consiste à mandater la société de la Couronne, Pétro-Canada, en vue d'acquérir les avoirs canadiens d'au moins une multinationale du pétrole<sup>28</sup>.

22. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 94* (17 novembre 1980).

23. *Idem.*, *Communiqué 99* (1<sup>er</sup> décembre 1980).

24. *Le Devoir*, 18 décembre 1980, p. 8.

25. *Ibid.*, 20 octobre 1980, p. 14.

26. Lyndon WATKINS, *The Globe and Mail*, 18 novembre 1980, p. B9.

27. Jeff CARRUTHERS, *The Globe and Mail*, 30 octobre 1980, p. B24.

28. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 29 et 30 octobre 1980, p. 2 et p. 1 et 12.

## G — Le Canada et l'Europe occidentale

### 1 — LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

À la fin du mois d'octobre, le secrétaire-général de la confédération européenne de l'industrie de la chaussure, M. Gilbert Maeyaert, affirmait que les quotas à l'importation, décrétés par le gouvernement canadien, nuisaient aux échanges entre le Canada et la CEE. Des discussions sur la question, entre des représentants gouvernementaux, devaient se tenir à Ottawa les 20 et 21 novembre<sup>29</sup>.

Le 3 novembre, des représentants de l'Énergie atomique du Canada Ltée et de la Commission européenne de l'Énergie atomique signaient un arrangement en vertu duquel des recherches conjointes seront menées, afin d'étudier les incidences écologiques de l'exploitation de l'énergie nucléaire. L'accord demeurera en vigueur pour une période de cinq ans et, par la suite, pourra être reconduit sur une base annuelle<sup>30</sup>.

### 2 — LA FRANCE

Les 30 et 31 octobre dernier, le Conseil économique France-Canada se réunissait à Paris. Le ministre d'Industrie et Commerce, M. Herb Gray, dirigeait la délégation canadienne. À cette occasion, les représentants des deux pays devaient passer en revue les échanges dans les domaines suivants : l'énergie, les richesses naturelles, l'industrie automobile, l'aéronautique, les télécommunications et plus généralement, les secteurs relevant de la technologie avancée. Selon des statistiques récentes, les exportations canadiennes en France, au cours du premier trimestre de 1980, auraient augmenté de 77% par rapport à la même période de l'année précédente. Cela permettait

de prévoir que pour la première fois, les exportations canadiennes en France pourraient cette année dépasser le cap du milliard<sup>31</sup>.

Les relations entre la France et le Canada, au cours de l'automne, ont aussi eu des incidences politiques. À la fin du mois de novembre, le premier ministre canadien mettait un terme à une tournée de deux semaines, au Moyen-Orient et en Europe, par une rencontre avec le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing. Divers thèmes étaient à l'ordre du jour entre les deux dirigeants dont le dialogue Nord-Sud, les problèmes du Moyen-Orient et le prochain sommet des pays industrialisés, qui se tiendra à Ottawa en juillet 1981. La rencontre entre MM. Trudeau et Giscard d'Estaing leur a permis de discuter de la représentation québécoise lors de la réunion de Dakar, prévue pour le début du mois suivant<sup>32</sup>.

### 3 — LA GRANDE-BRETAGNE

Le 4 octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, arrivaient à Londres pour y discuter des modalités de rapatriement de la constitution canadienne. Le 6 octobre, ils rencontraient le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et le secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington<sup>33</sup>. À l'issue de cette rencontre, les deux ministres se disaient satisfaits et, selon eux, le règlement de l'affaire n'était qu'une question de temps, celui que prendront les débats parlementaires canadiens et britanniques, les uns devant aboutir à l'adoption d'une nouvelle constitution, les autres devant décider du rapatriement de l'Acte de 1867<sup>34</sup>.

29. *The Globe and Mail*, 23 octobre 1980, p. B3.

30. *Ibid.*, 4 novembre 1980, p. 15.

31. *Le Devoir*, 30 octobre 1980, p. 4.

32. Ann DUNCAN et Norman WEBSTER, *The Globe and Mail*, 24 novembre 1980, p. 13.

33. *Le Devoir*, 6 octobre 1980, p. 3.

34. *Ibid.*, 7 octobre 1980, p. 1 et 18

À la fin de novembre, les déclarations en Chambre révélèrent que le gouvernement britannique s'était récemment informé auprès du président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, de l'évolution du débat constitutionnel. Par ailleurs, M. Mark MacGuigan affirmait que le gouvernement de Mme Thatcher déposerait la législation requise devant le parlement britannique, aussitôt que le gouvernement canadien le demanderait<sup>35</sup>.

Le secrétaire d'État canadien rencontrait de nouveau son homologue britannique vers la mi-novembre. Les discussions auraient porté sur les grands problèmes de politique étrangère, la question constitutionnelle n'ayant été abordée que de façon fortuite. Toutefois, M. Mark MacGuigan rencontrait le leader parlementaire des Communes britanniques, M. Norman St. John-Stevas, afin de s'informer du moment de l'inscription de la question constitutionnelle à l'ordre du jour parlementaire<sup>36</sup>.

Vers la mi-décembre, on apprenait que le comité spécial sur la constitution, formé par le parlement britannique, prolongerait vraisemblablement ses audiences jusqu'en février. Avant de voter sur la question du rapatriement, les parlementaires britanniques pourront ainsi prendre connaissance des points de vue de toutes les parties intéressées<sup>37</sup>.

#### 4 — L'ITALIE

Le 26 novembre dernier, le ministre d'Emploi et Immigration, M. Lloyd Axworthy, exposait les grands traits des mesures prévues par son ministère pour venir en aide aux Italiens victimes du tremblement de terre qui venait de secouer les régions de Campagne et Basilicate. L'essentiel des mesures décrétées visaient à faciliter l'entrée au Canada pour

les personnes qui ont de proches parents au Canada et pour celles qui, vivant dans la région dévastée, avaient déjà fait une demande d'immigration et dont le dossier était à l'étude au moment du tremblement de terre.

Cependant, le ministre affirmait que d'autres projets d'assistance pourraient être mis en oeuvre selon les besoins. Ainsi il annonçait

qu'il travaillerait étroitement avec les nombreuses organisations italiennes du Canada qui ont déjà mis sur pied des activités de secours et qu'il s'occuperait, conjointement avec les autres ministères fédéraux, d'étudier d'autres modalités d'intervention concrètes<sup>38</sup>.

Quelques jours plus tard, MM. Mark MacGuigan et Gilles Lamontagne, respectivement secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre de la Défense nationale, annonçaient qu'un avion chargé de provisions destinées aux zones sinistrées s'envolerait bientôt vers la République fédérale allemande. Plus tôt, le gouvernement canadien s'était engagé à verser \$ 1,8 million au gouvernement italien<sup>39</sup>.

## H — Le Canada, l'Europe de l'Est et l'URSS

### 1 — LA POLOGNE

Le 6 décembre, le Premier ministre Trudeau faisait parvenir une lettre au président soviétique, M. Leonid Brejnev. Le contenu de cette lettre ne fut pas divulgué immédiatement<sup>40</sup>. Quelques jours plus tard, M. Trudeau affirmait que l'OTAN devait se garder

35. *La Presse*, 3 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 4 novembre 1980, p. 16s.

36. *Le Devoir*, 11 novembre 1980, p. 10.

37. Richard DAIGNAULT, *Le Soleil*, 11 décembre 1980, cité par *L'Argus*, 12 décembre 1980, p. 16s.

38. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no 46* (26 novembre 1980).

39. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 98* (1<sup>er</sup> décembre 1980).

40. Michel VASTEL, *op. cit.*, 10 décembre 1980, p. 1 et 10.



d'intervenir en Pologne. Selon lui, toute menace d'intervention pourrait être utilisée par les Soviétiques pour prendre de vitesse l'Occident. L'assistance à la Pologne, afin d'éviter ce risque, devrait « emprunter les voies traditionnelles ou répondre à une demande spécifique<sup>41</sup> » des autorités polonaises.

Le 15 décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan, déclarait devant les Communes que le gouvernement canadien répondrait à toute demande d'aide économique et alimentaire, provenant de la Pologne<sup>42</sup>.

## 2 — L'UNION SOVIÉTIQUE

Dans une déclaration faite le 19 novembre, le délégué du Canada à la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Bob Daudlin, blâmait l'Union soviétique pour son intervention en Afghanistan et pour son refus de se conformer aux pressions internationales en se retirant. Le délégué canadien s'exprimait en ces termes :

Le Canada déplore vivement que, plus de neuf mois après que les nations membres de l'ONU se fussent unies pour réprouver l'agression commise contre l'un de ses membres, la présence militaire soviétique en Afghanistan persiste, tout comme la souffrance qu'elle a entraînée dans son sillon<sup>43</sup>.

Quelques jours plus tard, M. Mark MacGuigan faisait le point, devant le Comité de la Chambre des Communes sur les Affaires extérieures et la Défense nationale, sur la politique d'exportation des céréales à l'URSS. Selon le secrétaire d'État, la présence des troupes soviétiques en Afghanistan empêche le Canada de rechercher une amélioration de ses relations avec l'Union soviétique. Toutefois, la nécessité de maintenir ces échanges ainsi que le peu d'efficacité de l'embargo sur les ventes de blé, décrété au début de l'année, incitaient le gouvernement fédéral à lever les restrictions sur les exportations de céréales vers l'Union soviétique<sup>44</sup>.

Par ailleurs, les représentants soviétiques et canadiens paraphaient, le 21 novembre, un accord en vertu duquel l'Union soviétique s'engage à payer \$ 3 millions pour dédommager le Canada suite à la désintégration, au-dessus de son territoire, du satellite Cosmos 954. Un protocole officiel pourrait être signé au début de 1981<sup>45</sup>.

## 1 — Le Canada et l'Amérique latine

### 1 — L'ARGENTINE

Le ministre d'État canadien au Commerce, M. Ed. Lumley, et le secrétaire d'État argentin au Développement industriel, M. Alberto Grimoldi, signaient le 6 octobre 1980 un accord de coopération économique, commercial et industriel. Onze secteurs sont énumérés dans le texte final : la chimie et la pétrochimie, l'industrie alimentaire, les produits du bois et de ses dérivés, le matériel de transport, le matériel minier et de transformation, le stockage des grains, le matériel nécessaire à l'exploitation du pétrole et du gaz, le matériel de communication et de télécommunication, le matériel de production électrique et de transmission, les moteurs et la machinerie en général, enfin les services d'experts conseils. Un Comité conjoint sera créé afin de veiller à l'application fructueuse de cet accord<sup>46</sup>.

41. *Le Devoir*, 13 décembre 1980, p. 2.

42. *Ibid.*, 16 décembre 1980, p. 2.

43. Délégation du Canada auprès des Nations Unies, *Communiqué no 17* (19 novembre 1980), p. 1.

44. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 28 novembre 1980.

45. *Idem.*, *Communiqué no 96* (21 novembre 1980).

46. Ministère d'Industrie et Commerce, *Communiqué no 12* (6 octobre 1980).

## 2 — LE BRÉSIL

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramiro Saraiva Guerreiro, effectuait une visite au Canada, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre dernier. Outre le Premier ministre, M. Guerreiro rencontrait alors son homologue, M. Mark MacGuigan, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, le ministre d'Industrie et Commerce, M. Herbert Gray, le ministre des Communications, M. Francis Fox, et le ministre d'État aux Finances, M. Pierre Bussièrès.

Les ministres MacGuigan et Guerreiro ont discuté des grands problèmes internationaux de l'heure. De plus, ils se sont entendus pour travailler à l'intensification de la coopération des deux pays dans les domaines suivants: le commerce, l'industrie, l'agriculture, le cinéma, les sciences et la technologie, de même que dans le secteur énergétique. De plus, les deux ministres ont reconnu que les gouvernements devraient accroître leur corporation « au sein des organismes internationaux concernés en vue de promouvoir la paix et la prospérité dans tous les pays<sup>47</sup> ».

Des statistiques, rendues publiques au cours de l'automne, révélaient que le commerce entre le Canada et le Brésil avait atteint des taux jusqu'ici inégalés au cours des neuf premiers mois de l'année. Ainsi les échanges atteignaient \$ 847 millions, soit un excédent de \$ 116 millions par rapport à la même période en 1979.<sup>48</sup>

## 3 — LE MEXIQUE

Le 19 décembre, le président mexicain, M. Lopez Portillo, évoquait avec enthousiasme la réunion qu'il devait avoir le 17 janvier suivant, avec le Premier ministre canadien, M. Trudeau. Selon M. Portillo, les relations canado-mexicaines sont entrées dans une phase très positive. La rencontre de janvier devait porter sur les moyens d'intensifier la coopération entre les deux pays et sur les grands problèmes internationaux<sup>49</sup>.

Quelques jours plus tôt, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait que la délégation canadienne qu'il conduirait à la 4<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel Canada-Mexique, prévue pour le 7 janvier, serait composée du ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, du ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, et du ministre d'État au Commerce, M. Ed. Lumley. Le secrétaire d'État révélait également qu'au cours de la première moitié de l'année 1980,

Les échanges bilatéraux entre les deux pays se sont accrus à un rythme rapide, les exportations canadiennes ayant augmenté de 126 % et les importations de 57 %<sup>50</sup>.

Un groupe d'hommes d'affaires canadiens devait accompagner la délégation ministérielle. On prévoyait, à la fin du mois de décembre, qu'ils pourraient profiter de leur séjour au Mexique pour négocier certains contrats avec des hommes d'affaires mexicains<sup>51</sup>.

Notons enfin que le Mexique annonçait, au début de novembre, avoir découvert d'importantes réserves d'uranium sur son territoire. Des compagnies canadiennes, déjà impliquées dans les activités minières de ce pays, pourraient éventuellement bénéficier de ces nouvelles découvertes<sup>52</sup>.

47. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 86* (1<sup>er</sup> octobre 1980), p. 3.

48. Mark LUKASIEWICZ, *The Globe and Mail*, 8 décembre 1980, p. B 10.

49. Brigitte MORISSETTE, *Le Devoir*, 22 décembre 1980, p. 1 et 14.

50. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 103* (11 décembre 1980).

51. *The Globe and Mail*, 31 décembre 1980, p. B2.

52. Ronald BUCHANAN, *The Globe and Mail*, 15 novembre 1980, p. 1.

## J — Le Canada et l'Afrique

### 1 — LE GABON

M. Louis-Gaston Mayila, ministre et secrétaire général du gouvernement de la République du Gabon, séjournait au Canada du 20 au 31 octobre dernier. Le lendemain de son arrivée, M. Mayila signait avec M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, un mémoire d'entente créant une commission bilatérale Canada-Gabon<sup>53</sup>. Vraisemblablement, la première réunion de cette commission aura lieu en mars 1981, à Libreville.

Au cours de son séjour au Canada, M. Mayila s'est entretenu avec plusieurs ministres canadiens, ainsi qu'avec le Premier ministre. Les discussions ont porté sur la possibilité d'intensifier les échanges entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture, des transports, de l'équipement industrie, etc. De plus, le gouvernement canadien s'est engagé à participer à de nouveaux programmes d'assistance en matière d'éducation<sup>54</sup>.

### 2 — LES PROGRAMMES D'AIDE

L'Agence canadienne de développement international a annoncé au cours de l'automne la mise sur pied de plusieurs projets de coopération avec des pays africains. Ainsi, le 16 octobre, la présidente intérimaire de l'ACDI, Mme Margaret Catley-Carlson, révélait que le Canada fournirait à l'Éthiopie une aide alimentaire de \$ 4 millions<sup>55</sup>. Quelques jours plus tard, Mme Catley-Carlson annonçait que le gouvernement canadien avait accepté la responsabilité de la réalisation d'un projet agricole au Soudan. La phase I du projet, dont les coûts d'ensemble devraient atteindre \$ 12 millions, doit démarrer en mai 1981<sup>56</sup>.

Le 14 novembre, on annonçait que l'ACDI verserait \$ 1,469,268 afin de permettre à des spécialistes de l'Université du Manitoba de se rendre au Kenya, où ils contribueront à l'amélioration des méthodes de recherche et de production de blé et de colza. De plus, ce montant devra faciliter la venue de Kenyens au Canada, où ils recevront une formation en matière agricole<sup>57</sup>.

Toujours au chapitre de l'aide, notons que le gouvernement canadien prévoyait verser \$ 2 millions au Comité international de la Croix-Rouge, par l'intermédiaire de l'ACDI. Ce montant est destiné à venir en aide aux réfugiés africains<sup>58</sup>.

Le 9 décembre, le président de l'ACDI, M. Marcel Massé, et l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire, M. Louis Guirandou-N'Diaye, signaient un protocole d'entente en vertu duquel le Canada subventionnera un projet ivoirien d'électrification rurale. La subvention canadienne s'élèvera à plus de \$ 6 millions<sup>59</sup>.

Signalons enfin que le Canada participera au financement d'une voie ferrée entre le Malawi et la Zambie. La construction doit débuter en 1981<sup>60</sup>.

53. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 90* (21 octobre 1980).

54. *Idem.*, *Communiqué no 92* (31 octobre 1980).

55. ACDI, *Communiqué no 28* (16 octobre 1980).

56. *Idem.*, *Communiqué no 29* (23 octobre 1980).

57. *Idem.*, *Communiqué no 31* (14 novembre 1980).

58. *Idem.*, *Communiqué no 32* (14 novembre 1980).

59. *Idem.*, *Communiqué no 36* (9 décembre 1980).

60. *The Globe and Mail*, 31 décembre 1980, p. B2.

## K — Le Canada et l'Asie

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, prononçait le 19 novembre un discours sur le thème de l'ouverture du Canada sur le Pacifique. Il évoquait alors la longue histoire des relations du Canada avec les pays du Pacifique en reconnaissant toutefois que

nous n'avons pas encore un sentiment public bien développé de notre orientation et de notre rôle éventuel dans cette région. Jusqu'à très récemment, nous avons été essentiellement tournés vers l'Atlantique (...) ainsi que vers le Sud<sup>61</sup>.

En vue d'intensifier les échanges entre le Canada et cette partie du monde, le ministre affirmait qu'il faudrait multiplier les échanges culturels qui, dans son esprit, sont « une composante fondamentale — ou le « ciment » — de toute relation importante à long terme<sup>62</sup> ». Toujours selon M. MacGuigan, la politique canadienne à l'égard du Pacifique devrait être assez souple pour s'ajuster aux spécificités des pays situés dans cette région. L'équation entre les intérêts du Canada et ceux des différents pays du Pacifique aura pour conséquence des engagements diversifiés<sup>63</sup>.

### 1 — LA CHINE

Le nouvel ambassadeur du Canada en Chine, M. Michel Gauvin, entrait en fonction vers la mi-octobre et soulignait alors aux hommes d'affaires canadiens l'importance du marché chinois. Des estimations récentes évaluaient à près d'un milliard de dollars la valeur globale que pourrait atteindre le commerce sino-canadien en 1980<sup>64</sup>.

Toujours en octobre, un porte-parole de l'Énergie atomique du Canada affirmait que les Chinois demeuraient intéressés par la technologie Candu. Leur décision d'acheter deux réacteurs français ne compromettrait pas les chances du Canada pour l'obtention d'un futur contrat<sup>65</sup>.

La Commission canadienne du Blé annonçait au début de décembre la conclusion d'un contrat de vente avec les autorités chinoises. Une valeur de \$ 373,8 millions de blé canadien sera expédiée à la Chine d'ici juillet 1981<sup>66</sup>.

### 2 — LE JAPON

Le 14 octobre dernier, M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait un discours lors d'un symposium sur les relations canado-japonaises. Le ministre dressait un bilan de ces échanges en articulant son exposé autour de la rencontre de la Commission économique mixte Canada-Japon, qui se déroulait à Banff en septembre, et autour du concept d'une Communauté du Pacifique. Sur le premier point, il affirmait que

la réunion de Banff a fait ressortir plus éloquemment que jamais l'intérêt réel des Japonais dans une plus grande diversification des relations économiques, c'est-à-dire des relations qui englobent les investissements, les entreprises et les échanges de technologie, et qui étayent et enrichissent l'élément central qu'est le commerce<sup>67</sup>.

61. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 19 novembre 1980, p. 2.

62. *Ibid.*, p. 7.

63. *Ibid.*, p. 5.

64. *The Globe and Mail*, 14 octobre 1980, p. 9.

65. *Ibid.*, 18 octobre 1980, p. 11.

66. *Ibid.*, 3 décembre 1980, p. B2.

67. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 14 octobre 1980, p. 3.

Cette évolution, aux dires du ministre, rencontre les objectifs de la politique étrangère canadienne vis-à-vis du Japon.

M. MacGuigan abordait ensuite la question de la formation d'une Communauté du Pacifique, insistant sur les conséquences qu'auraient vraisemblablement sur les relations canado-japonaises un resserrement des liens entre les pays du Pacifique. Selon le ministre, ces conséquences seraient de deux ordres: d'une part, les occasions d'arrangements coopératifs se trouveraient multipliés mais, d'autre part, les ressources naturelles canadiennes seraient plus fortement concurrencées sur le marché nippon<sup>68</sup>.

### 3 — SINGAPOUR

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Singapour, M.S. Dhanabalan, était en visite au Canada du 7 au 9 octobre dernier. Il rencontrait alors le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan, et le ministre d'État au Commerce, M. Ed. Lumley. Les discussions devaient porter sur les sujets suivants: l'intensification des relations économiques entre les deux pays et les relations du Canada avec les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est<sup>69</sup>.

### 4 — LES POLITIQUES D'AIDE

Mme Margaret Catley-Carlson, présidente par intérim de l'ACDI, annonçait le 15 octobre que le Canada fournirait \$ 1,15 millions à des organisations internationales oeuvrant au profit des réfugiés du Sud-Est asiatique. Ce versement portait à plus de \$ 18 millions l'aide canadienne aux réfugiés de cette région<sup>70</sup>.

M. Bill McWhinney, devenu président intérimaire de l'ACDI, annonçait le 25 novembre que son agence s'apprêtait à fournir des services d'assistance technique dans le but d'améliorer le réseau ferroviaire du Bangladesh. Le projet est évalué à 5,1 millions<sup>71</sup>.

M. McWhinney annonçait quelques jours plus tard que le gouvernement canadien fournirait \$ 2,99 millions pour créer, au Népal, un centre de formation des travailleurs auxiliaires de la santé et pour favoriser l'établissement de six dispensaires ruraux. À l'occasion de cette annonce, l'Agence faisait en ces termes le bilan de l'aide bilatérale accordée au Népal par le Canada:

l'an dernier, les décaissements à ce titre ont atteint les \$ 6,74 millions. En plus de fournir de la potasse et des appareils Twin Otter à ce pays, le Canada finance des projets destinés à aider le Népal à améliorer l'état des routes et à mieux utiliser son sol et ses ressources hydrauliques. En outre, dix organisations non-gouvernementales (ONG) canadiennes mettent à exécution 25 projets d'une valeur totale de \$ 2,7 millions, surtout dans les domaines de la santé et de l'éducation, qui bénéficient de subventions de contrepartie d'environ \$ 766 000 versés dans le cadre du programme des ONG de l'ACDI<sup>72</sup>.

Le nouveau président de l'ACDI, M. Marcel Massé, annonçait le 15 décembre que le Canada accorderait une subvention de \$ 3 millions, afin d'aider le Pakistan à immuniser les enfants contre la poliomyélite<sup>73</sup>.

68. *Ibid.*, p. 12.

69. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 87* (2 octobre 1980).

70. ACDI, *Communiqué no 26* (15 octobre 1980).

71. *Idem.*, *Communiqué no 33* (25 novembre 1980).

72. *Idem.*, *Communiqué no 35* (2 décembre 1980).

73. *Idem.*, *Communiqué no 37* (15 décembre 1980).

## L — Chronologie

2 au 8 octobre :

- Le ministre belge de la communauté française, M. Michel Hansenne, séjourne au Canada. Les entretiens prévus avec les ministres Pierre de Bané et Monique Bégin devaient porter sur des questions liées à la francophonie et à la sécurité sociale.

15 octobre :

- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonce la nomination de M. Alan Beesley au poste d'ambassadeur à la Conférence sur le droit de la mer.

21 octobre :

- La corporation commerciale canadienne, société de la Couronne, annonce la signature d'un contrat de \$ 1.1 million avec l'UNICEF. Au terme de ce contrat, une compagnie montréalaise fabriquera deux tours de forage hydro-sourcières destinées à l'Angola.

23 octobre :

- M. Herb Gray, ministre d'Industrie et Commerce, annonce que les fabricants canadiens de pièces automobiles ont réalisé des ventes de \$ 1,4 million lors de l'exposition internationale, tenue à Francfort en septembre. De plus, M. Gray annonce que son ministère appuiera les entreprises canadiennes désireuses d'exposer leurs produits lors de trois expositions automobiles qui doivent aussi se tenir au cours de l'automne (deux aux États-Unis et une au Venezuela).
- M. Mark MacGuigan annonce la nomination de M. Arthur Menzies comme ambassadeur du Canada pour le désarmement.

30 octobre :

- M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, annonce le lancement d'un programme de transfert de la technologie canadienne. Ce programme, administré par l'ACDI, bénéficiera d'un financement d'environ \$ 250 000 et reposera sur la participation des manufacturiers.

31 octobre :

- Selon un rapport déposé à la Chambre des Communes par le ministre d'Emploi et Immigration, M. Lloyd Axworthy, le Canada accueillera au moins 130,000 immigrants en 1981.

7 novembre :

- L'ambassadeur du Canada à Cuba, M. Gary R. Harman, et le vice-ministre cubain des Relations extérieures, M. José Fernandez De Cossio signent un accord prévoyant les modalités de règlement des réclamations déposées par des Canadiens contre le gouvernement cubain, après la révolution.

16 au 22 novembre :

- Six parlementaires canadiens séjournent à New York en tant qu'observateurs auprès de la délégation canadienne à la XXXVe session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

25 novembre :

- Le Canada et Israël signent un accord en vue d'établir une ferme laitière en République dominicaine. Le projet trilatéral doit entraîner des déboursés d'environ \$ 7 millions.

5 décembre :

- M. Mark MacGuigan annonce que l'organisme Entraide universitaire mondiale du Canada administrera désormais le programme de bourses offertes par le ministère des Affaires extérieures à des ressortissants de 18 pays.

10 décembre :

- Les premières élections, après la chute du Général Idi Amin, se tiennent en Ouganda. L'ex-ministre canadien de la Défense, M. Barnett Danson, est membre du groupe d'observateurs délégués par le Secrétariat du Commonwealth.
- Le prix littéraire France-Canada 1980 est attribué à l'écrivain canadien Claude Jasmin.

18 décembre :

- M. Mark MacGuigan rend publics les résultats d'un sondage mené pour le compte de l'ACDI et destiné à mettre en lumière les attitudes de la population canadienne face aux politiques d'aide au développement. La principale constatation de l'enquête est que le public canadien est peu informé sur tout ce qui touche les questions de développement.

18-19 décembre :

- M. Francis Pym, secrétaire d'État britannique à la Défense, est de passage au Canada où il doit rencontrer son homologue, M. Gilles Lamontagne, ainsi que MM. Pierre Trudeau et Mark MacGuigan.

19 décembre :

- Le ministre guyanais au Développement économique, M. Desmond Houte, et le Haut-Commissaire du Canada en Guyane, M. John W. Graham, signent un accord assurance-investissement afin de favoriser les échanges économiques entre les deux pays.
- Le rapport Breau, sur le Canada et les questions de développement, est présenté à la Chambre des Communes.

24 décembre :

- M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, annonce qu'il effectuera une visite officielle aux Caraïbes du 11 au 16 janvier 1981.

29 décembre :

- Le ministère des Affaires extérieures annonce que le prix littéraire Belgique-Canada, pour 1980, est décerné à l'écrivain canadien Victor-Lévy Beaulieu.

## **II — Relations extérieures du Québec**

(octobre à décembre 1980)

### **A — Aperçu général**

Dans un article rédigé au début du mois d'octobre, Mme Louise Beaudoin, chef de cabinet du ministre aux Affaires intergouvernementales, s'attaquait à la critique selon laquelle les activités internationales du Québec se caractériseraient avant tout par « de stériles querelles protocolaires ». Selon Mme Beaudoin, la personnalité internationale du Québec est d'ores et déjà bien affirmée et ses relations extérieures comportent